

À l'attention des Délégué(e)s Titulaires d'AMORCE

Vous êtes convoqué(e)

A l'Assemblée Générale Ordinaire
en présentiel à Montpellier le 9 octobre 2024 à 19h00

A retourner **obligatoirement** le bulletin de participation ou de non-participation dûment rempli et signé avant le **1^{er} octobre 2024** afin d'établir la liste des Délégués Titulaires présents pour l'attribution des pouvoirs (par mail à vie-associative@amorce.asso.fr)

N'oubliez pas de vous inscrire également sur la page de notre site Internet [38ème Congrès d'AMORCE](#). L'inscription à l'Assemblée Générale ne vaut pas pour inscription à l'ensemble du Congrès. Informations sur la page de l'événement

NOM DE LA STRUCTURE :

Nom du Délégué Titulaire :

Prénom du Délégué Titulaire :

Fonction du Délégué Titulaire :

Adresse mail du Délégué Titulaire :Téléphone :

Collège (à cocher) :

- Collectivités
- Partenaires

Participation à l'Assemblée Générale (cocher la ou les cases) :

- Je prendrai part au vote en présentiel à l'Assemblée Générale Ordinaire du **9 octobre 2024**
- Je ne pourrai pas prendre part au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire :
 - Le (la) délégué(e) suppléant élu(e) de ma structure M/Mme qui me remplacera lors du vote
 - Adresse mail du Délégué Suppléant :
 - tel portable du Délégué Suppléant :
 - ou**
 - Je donne **pouvoir** ci-joint à un Délégué Titulaire d'une autre structure adhérente de mon collègue.
 - ou**
 - Je donne **mandat** ci-joint à un autre membre de ma structure.

Date : ___/___/___

Signature obligatoire :

En cas d'indisponibilité du délégué titulaire et du délégué suppléant, nous vous prions de nous retourner également le formulaire ci-dessous par mail ou par voie postale.

Contact AMORCE : Michèle LEVET – vie-associative@amorce.asso.fr – tel. 04 81 91 83 11

Pour rappel : seuls les membres à jour de leur cotisation 2024 peuvent participer et voter à l'Assemblée Générale, conformément à l'article 8 des statuts d'AMORCE.

La liste, régulièrement mise à jour, des Délégués titulaires à AMORCE présents sera disponible sur notre site Internet sur la page « [Gouvernance](#) » ou sur demande à l'adresse vie-associative@amorce.asso.fr à partir du 16 septembre 2024.

Tout pouvoir ou mandat en blanc sera considéré comme nul.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire
POUVOIR - MANDAT

À retourner obligatoirement à AMORCE
avant le 1er octobre 2024 si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale

vie-associative@amorce.asso.fr

ou par voie postale au : 18, rue Gabriel Péri - CS 20102 - 69623 VILLEURBANNE Cedex

POUVOIR

*Ne peut être donné qu'à un autre Délégué Titulaire d'une autre structure de votre collègue (Collectivité ou Partenaire)**

Je soussigné(e) Mme/M :

Délégué(e) représentant(e) :

Donne pouvoir à Mme/M :

Délégué(e) représentant(e) (Indiquer le nom d'une autre structure adhérente du même collègue) :

pour représenter ma structure et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire

Fait le à

Signature OBLIGATOIRE

* La liste des Délégués titulaires à AMORCE présents sera disponible sur notre site Internet sur la page « [Gouvernance](#) » ou sur demande à l'adresse vie-associative@amorce.asso.fr à partir du 16 septembre 2024.

----- **OU** -----

MANDAT DE SUPPLÉANCE

Ne peut être donné qu'à un autre représentant de votre propre structure

Je soussigné(e) Mme/M :

Délégué(e) représentant(e) :

Donne mandat à Mme/M :

pour représenter ma structure et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire

Fait le à

Signature OBLIGATOIRE